

RAPPORT
ANNUEL
SEPTEMBRE 2021

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre

CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	4
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	11
Informations spécifiques	13
Informations réglementaires	14
Certification du Commissaire aux comptes	18
Comptes annuels	23
Bilan Actif	24
Bilan Passif	25
Hors-Bilan	26
Compte de Résultat	27
Annexes aux comptes annuels	28
Règles et méthodes comptables	29
Evolution de l'Actif net	33
Compléments d'information	34
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	42
Inventaire	43
Annexe(s)	49
Caractéristiques de l'OPC (suite)	50

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

Classe I - Code ISIN : (C) FR0007007539

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

En souscrivant à AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION - I, vous investissez essentiellement dans des produits de taux libellés en euro.

L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser une performance annuelle supérieure à celle de son indice de référence, l'€STER capitalisé, qui représente le taux du marché monétaire euro quotidien, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne principalement des obligations privées ou publiques émises en euro.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion.

La gestion pourra recourir, de façon non exhaustive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation Standards & Poors et Fitch ou allant de Aaa à Baa3 dans l'échelle de Moody's, ou jugée équivalente par la société de gestion.

Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre 0 et 2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

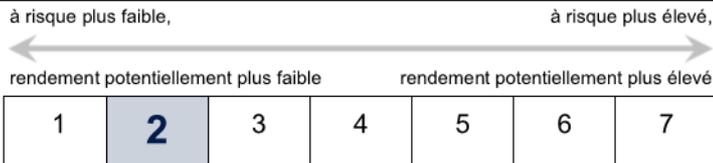
Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 an.

Profil de risque et de rendement



Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées de maturité courte en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compte rendu d'activité

Octobre 2020

Le sentiment de marché s'est détérioré au cours du mois dans le sillage des annonces de durcissement des restrictions en Europe pour combattre la deuxième vague de l'épidémie de Covid 19 (reconfinement total ou partiel en Irlande, pays de Galles et au Portugal, mise en place de couvre-feu en France, Allemagne, Espagne, Belgique.). Les investisseurs anticipent désormais que ces mesures pourraient prématurément mettre un terme au rebond observé de la croissance au 3ème trimestre. Il en a résulté un mouvement de flight to quality sur les taux, le taux allemand à 10 ans clôturant le mois à -0.63%, soit 10 bps de moins que fin septembre. Les spreads de crédit sont restés remarquablement stables, en grande partie grâce au très fort support technique de la BCE et à la perspective que soit annoncée en décembre une augmentation du montant du programme d'achat d'obligations (PEPP) compte tenu de la dégradation de l'environnement économique dans la zone Euro. La BCE a laissé ses taux inchangés lors de la réunion d'octobre. En terme de gestion, étant donné le contexte de marché, nous avons principalement, augmenté la sensibilité taux à un niveau soutenu, passant de 0.85 à fin septembre à 0.97. Nous privilégions toujours un portefeuille très granulaire. Il en résulte une performance qui ressort à +0.21% soit Estr + 26bps décomposée comme suit : o Crédit : +0.24%, avec une performance iso, ramenée au poids, entre les financières 0.145% (35.8%) et les industriels 0.095% (23.9%)o Agences 0.02% (4.8%)o Treasuries : +0.02% (13.8% exclusivement de l'Italie)o MMF : -0.0% (8.4%)o Couvertures swaps et futures : -0.065%.

Novembre 2020

Des mesures de reconfinement ont été annoncées en octobre et novembre dans de nombreux pays européens et dans certains Etats américains, pour tenter d'enrayer la 2ème vague de l'épidémie de Covid 19. Les indicateurs macroéconomiques avancés ont de fait accéléré leur déclin, amorcé dès la fin de l'été : les indices PMI en Europe sont repartis en nette baisse, sous le seuil des 50 dans la quasi-totalité des pays, pénalisés par l'effondrement du secteur des services. Mais les annonces de Pfizer et Moderna quant à l'efficacité de leurs vaccins ont agi comme un puissant antidote et dopé le moral des investisseurs, qui ont malgré tout plébiscité les actifs risqués en novembre. Les marchés actions ont enregistré des performances mensuelles record (+12% pour le MSCI Monde), tandis que les rendements des emprunts d'Etat des pays de la périphérie ont continué à se resserrer. Le 10 ans italien termine à 0.62% fin novembre, soit un resserrement de 13bp sur le mois. Les spreads de crédit Investment Grade ont également bénéficié de cet appétit pour le risque, d'autant qu'ils ont bénéficié du soutien toujours puissant des achats de la BCE et de la rareté de l'offre, les émissions primaires ayant été moins nombreuses que les mois précédents. L'indice « ICE BofA 1-5 Year Euro Corporate », proxy de l'univers d'investissement du fonds, s'est resserré de 20 bp sur le mois contre les taux allemands, à 82 bp, et se rapproche du niveau qu'il avait en février (74 bp), avant l'éclatement de la crise sanitaire. En terme de gestion, étant donné le contexte de marché, nous avons maintenu la sensibilité taux à un niveau soutenu, au-dessus de 0.90. Nous privilégions toujours un portefeuille très granulaire, passant de 54 à 65 obligations en portefeuille. Il en résulte une performance qui ressort à +0.21% soit Estr + 26bps décomposée comme suit : - Crédit : +0.171%, avec une surperformance des financières 0.133% (22.8%) comparée aux industriels 0.038% (21.0%)- Agences 0.002% (2.6%)- Treasuries : -0.000% (24.2% dont 15.7% d'Italie)- MMF : -0.005% (9.7%)- Couvertures swaps et futures : +0.039%.

Décembre 2020

La BCE a réitéré début décembre son engagement à soutenir l'économie de la Zone Euro en maintenant des conditions d'accès au crédit favorables pour l'ensemble des acteurs économiques : les entreprises non financières et les Etats bénéficieront des achats de titres effectués dans le cadre du PEPP, dont le montant a été augmenté de 500Mds€ et la durée allongée jusqu'en mars 2022. Quant aux banques, elles profiteront des niveaux de refinancements particulièrement attractifs accordés dans le cadre des TLTRO, prolongés jusqu'en juin 2022. Les annonces de la BCE couplées à la conclusion d'un accord sur le Brexit, au vote du Plan de Relance Européen et au début de la vaccination de la population ont soutenu efficacement les actifs risqués sur le mois. Les spreads du crédit IG se sont très légèrement resserrés. Du côté des souverains périphériques, le taux 10 ans italien termine le mois à 110bps contre Allemagne, soit un resserrement de 9bps alors que l'Espagne et le Portugal se sont légèrement resserrés de respectivement 4bps et 2bps pour finir à 61 bps et 59bps. Concernant les taux sans risque, l'Allemagne et les Etats-Unis à 10 ans sont restés globalement stables voire ont légèrement progressé, soutenus par les achats des banques centrales.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Le Bund a continué d'évoluer dans sa fourchette pour finir au niveau de fin novembre à -0.57%. En terme de gestion, nous avons maintenu la sensibilité taux à un niveau soutenu, proche de 1. Nous privilégions toujours un portefeuille très granulaire, passant de 65 à 82 obligations en portefeuille. L'activité, trêve des confiseurs oblige, s'est fortement ralentie durant le dernier tiers du mois de décembre. Il en résulte une performance sur le mois qui ressort à -0.10% soit Estr - 5bps. La performance sur l'année, quant à elle, s'affiche à +0.42% soit Estr + 97bps.

Janvier 2021

La situation sanitaire reste préoccupante et le doute s'installe concernant la vitesse de déploiement des vaccins et leur efficacité contre les nouveaux variants. Dans ce contexte, les mesures restrictives ont été renforcées dans les pays où la virulence du virus se fait toujours ressentir (Angleterre, Pays-Bas, Italie, Portugal, Belgique, France). Bien que les contraintes soient moins strictes qu'en mars, leur impact sera visible sur l'économie. Les données macroéconomiques et plus particulièrement les chiffres du PIB Q4 2020 ont tout de même été meilleurs que prévus en Europe. Aux États-Unis, la victoire des Démocrates au Congrès, directement suivie de l'annonce d'un plan d'aide de 1 900 milliards de dollars par le président Joe Biden, a stimulé les attentes en matière de croissance et d'inflation. Les actifs sans risque ont logiquement été délaissés par les investisseurs, et les taux longs sont nettement remontés (10 ans US à 1.15%, soit +24 bps). Les discussions laborieuses au Congrès sur le plan de relance américain, la perspective que celui-ci soit finalement de moindre ampleur que prévu, et le discours prudent de J. Powell sur l'état de l'économie américaine a provoqué un regain d'aversion au risque : le 10 ans américain est revenu à 1.07%. La Fed comme la BCE ont indiqué qu'elles poursuivraient leurs politiques monétaires ultra-accommodantes dans les prochains mois, dans un contexte de reprise économique inégale et de déploiement très progressif des vaccins. Le marché du crédit IG est resté inchangé. Les spreads de crédit de l'indice ICE BofA 1-3 ans contre Libor étaient à 46 bp fin janvier, tout comme fin décembre. En terme de gestion, nous avons maintenu la sensibilité taux à un niveau soutenu, proche de 1, principalement exposé sur le pilier 2 ans. Nous privilégions toujours un portefeuille plutôt granulaire avec 86 obligations à fin janvier réparties sur 72 émetteurs. Il en résulte une performance qui ressort à -0.03% soit Estr + 2bps. Cette performance se décompose comme suit : - Crédit : -0.001% (61.55%) - Agences +0.001% (4.36%) - Treasuries : -0.022% (8.72%), pénalisée par l'Italie (100%) - MMF : -0.003% (9.91%) - Couvertures swaps et futures : -0.006%

Février 2021

L'accélération des campagnes de vaccination dans les pays développés, la baisse des contaminations et l'amélioration des données macroéconomiques ont fait souffler un vent d'optimisme sur les marchés en février. L'ampleur du futur plan de soutien américain renforce le scénario d'une reprise économique plus forte qu'attendu aux États-Unis, et d'un possible retour de l'inflation. Il en a résulté une forte hausse des taux américains sur le mois, le 10 ans gagnant 34bp pour terminer à 1.40%. Les taux européens se sont également nettement tendus. Ce mouvement semble néanmoins davantage relever d'un effet de contagion que d'une amélioration des perspectives de croissance ou d'une réelle anticipation de tensions inflationnistes en Europe. Le 10 ans allemand a ainsi gagné 26bp, terminant le mois à -0.26%. Les taux souverains des pays de la périphérie n'ont pas été épargnés par le mouvement, les 10 ans espagnol et italien gagnant respectivement 33 bp et 12 bp pour clôturer à 0.42% et 0.76%. Que ce soit aux États-Unis ou en Europe, la hausse des taux a été plus prononcée sur les maturités longues que courtes, entraînant une nette pentification des courbes de taux. Cet environnement de marché plus favorable aux actifs risqués n'a pourtant guère eu d'impact sur les spreads de crédit Investment Grade. L'indice ICE BofA 1-3 ans Euro Corporate est ainsi resté quasi inchangé sur le mois passant de 47 à 45bps versus libor. Dans ce contexte, nous avons couvert du risque de taux la majorité des maturités supérieures à 3 ans, afin de protéger le portefeuille contre la pentification de la courbe des taux. La sensibilité taux est ainsi mécaniquement passée de 1 à 0.70. Toujours soucieux d'avoir un portefeuille granulaire nous avons continué à diversifier le portefeuille. Il en résulte une performance qui ressort à flat soit Estr + 4bps. Cette performance se décompose comme suit : o Crédit : -0.073% (58.78%) o Agences -0.004% (4.25%) o Treasuries : -0.036% (18.46%), pénalisée par l'Italie (100%) o MMF : -0.005% (8.7%) o Couvertures swaps et futures : +0.109%

Mars 2021

La vigueur de la reprise aux États-Unis a poussé les taux américains sur des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis janvier 2020. Le 10 ans US a clôturé à 1.74% le 31 mars, soit un bond de 34 bps sur un mois, tandis que le 5 ans gagnait 20 bps, à 0.94%.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

La Fed a toutefois de nouveau affirmé son intention de maintenir les taux proches de zéro jusqu'à ce que l'inflation dépasse clairement les 2 % et que le plein emploi soit revenu. Le phénomène de contagion aux taux européens, qui avait été observé en février, ne s'est pas matérialisé en mars. D'une part en raison de la mise en place dans de nombreux pays de nouvelles mesures de restrictions pour contrer la propagation de la troisième vague de Covid 19, et d'autre part en raison de l'engagement de la BCE à accélérer le rythme de ses achats de titres dans le cadre du PEPP, afin de maintenir des conditions de financement favorables pour l'ensemble de l'économie européenne. Le taux 10 ans allemand est du coup resté stable, autour de -0.30% sur le mois, tandis que le 10 ans italien se resserrait, à 0.66% contre 0.76% fin février. Les spreads de crédit mesurés par l'indice ICE Bofa 1-3 ans Euro Corporate sont restés inchangés sur le mois à 43/44 bps versus libor. Dans ce contexte, nous avons continué à couvrir contre risque de taux la majorité des maturités supérieures à 2 ans, afin de protéger le portefeuille contre la pentification de la courbe des taux. La sensibilité taux est ainsi mécaniquement passée de 0.70 à 0.63. Toujours soucieux d'avoir un portefeuille granulaire nous poursuivons la diversification du portefeuille passant de 86 à 125 lignes. Il en résulte une performance qui ressort à +0.03bps soit Estr + 8bps. Cette performance se décompose comme suit : o Crédit : +0.038% (60.09%)o Agences +0.003% (2.77%)o Treasuries : +0.025% (13.87%, 100% d'Italie)o MMF : -0.003% (9.8%)o Couvertures swaps et futures : -0.026%

Avril 2021

Le regain d'optimisme observé en mars a persisté en avril, sous l'effet de données macro-économiques encourageantes aux Etats-Unis comme en Europe. Aux Etats-Unis, le PIB a augmenté de 6.4% au 1er trimestre, tandis qu'en Europe les PMI tant manufacturiers que pour les services sont revenus sur des niveaux supérieurs à 50. Les banques centrales européennes et américaines ont de leur côté réaffirmé leur engagement à maintenir des conditions de financement particulièrement favorables dans les mois à venir. Cette rhétorique accommodante a permis de limiter la hausse des taux en Europe : le 10 ans allemand a progressé de 9bp sur le mois, clôturant à -0.20%, tandis que le 2 ans, qui reste sous la pression de la politique monétaire de la BCE, ne progressait que d'1bp, à -0.68%. Aux Etats-Unis, le refus de Jérôme Powell d'évoquer un arrêt des programmes d'achats de la FED a même conduit le taux 10 ans US à se contracter de 7bp sur le mois, à 1.63% fin avril, interrompant la forte hausse (+83 bp) observée au premier trimestre. Les spreads de crédit mesurés par l'indice ICE Bofa 1-3 ans Euro Corporate se sont resserrés sur le mois passant de 43 à 38 bps versus libor. Ils ont été soutenus par des données économiques plus solides, le soutien renouvelé des banques centrales et les bons résultats des entreprises publiés ces dernières semaines. Dans ce contexte, nous avons continué à couvrir contre risque de taux la majorité des maturités supérieures à 2 ans, afin de protéger le portefeuille contre la pentification de la courbe des taux. La sensibilité taux est ainsi mécaniquement passée de 0.63 à 0.60 en fin de mois. Toujours soucieux d'avoir un portefeuille granulaire nous poursuivons la diversification du portefeuille passant de 125 à 137 lignes. Il en résulte une performance qui ressort à +0.02bps soit Estr + 7bps. Cette performance se décompose comme suit : o Crédit : +0.013% (55.5%)o Agences -0.001% (4.3%)o Treasuries : -0.014% (13.7%, 100% d'Italie)o MMF : -0.001% (9.9%)o Couvertures swaps et futures : +0.018%

Mai 2021

Sous l'effet combiné de données macroéconomiques continuant de surprendre à la hausse (particulièrement en Europe) et d'une nette amélioration de la situation sanitaire en Europe et aux Etats-Unis, la première moitié du mois de mai s'est inscrite pour les marchés de taux dans la continuité de la trajectoire du mois d'avril. Le reflux de l'aversion au risque et la perspective que la BCE puisse ralentir le rythme mensuel de ses achats de titres ont entraîné une poursuite de la hausse du Bund. Le taux 10 ans allemand a ainsi brièvement dépassé -0.10%. Les nombreuses interventions des membres du conseil des gouverneurs de la BCE ont toutefois convaincu les marchés que le rythme des achats de titres ne serait pas modifié à brève échéance, provoquant un net reflux du 10 ans allemand qui a terminé le mois à -0.18%. La tonalité a été différente aux Etats-Unis : le rapport d'avril sur l'emploi, particulièrement décevant (seulement 266 000 créations d'emploi alors que le consensus en attendait 1 million), a repoussé la perspective d'un changement de politique monétaire de la FED. Les taux américains sont du coup restés quasi stables sur le mois, le 10 ans clôturant à 1.6% contre 1.62% fin avril. Les spreads de crédit mesurés par l'indice ICE Bofa 1-3 ans Euro Corporate se sont marginalement resserrés en mai sur les maturités 1-3 ans. Ce mouvement résulte des bons résultats trimestriels publiés par les entreprises mais également des achats de titres de dette corporate réalisés par la BCE, ainsi que de la tonalité très dovish des membres du conseil des gouverneurs.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Dans ce contexte, nous avons continué à couvrir contre risque de taux la majorité des maturités supérieures à 2 ans, afin de protéger le portefeuille contre la pentification de la courbe des taux. La sensibilité taux est restée stable à 0.60 en fin de mois. Toujours soucieux d'avoir un portefeuille granulaire nous poursuivons la diversification du portefeuille passant de 137 à 140 lignes. Il en résulte une performance qui ressort à flat soit Estr + 5 bps.

Juin 2021

L'économie européenne poursuit son redressement. Les PMI sont toujours en hausse, tant pour le secteur manufacturier (+60) que pour le secteur des services (+58), ce qui laisse augurer une croissance encore dynamique dans les mois à venir. La BCE estime ainsi que la croissance devrait atteindre 4.6% et l'inflation 1.9% en 2021. Les indicateurs économiques américains restent également bien orientés et les prévisions ont été revues à la hausse : en 2021 la croissance devrait atteindre 7% et l'inflation 3%. Pour autant, l'amélioration de la situation économique de part et d'autre de l'Atlantique ne s'est pas traduite par une hausse des taux sans risque. Le 10 ans allemand s'est inscrit en léger repli sur le mois, passant de -0.18% à -0.21%, tandis que le 10 ans américain cloturait le 30 juin à 1.47%, en baisse de 10 points de base sur le mois. Le taux 2 ans allemand en revanche reste inchangé sur le mois, à -0.66%. La relative prudence des investisseurs s'explique en grande partie par le regain d'incertitude entourant l'évolution de la situation sanitaire : l'augmentation du nombre de vaccinés dans les principaux pays développés n'empêche pas la progression rapide des contaminations par le variant Delta. Il en résulte dans de nombreux pays de nouveaux épisodes de confinement, et un ralentissement du calendrier de levée des restrictions liées à la situation sanitaire. Dans ce contexte, les investisseurs à ce stade n'anticipent pas d'inflexion des politiques monétaires des principales banques centrales. Celles-ci campent sur leurs positions globalement dovish, en dépit de la hausse attendue de l'inflation. Lors du dernier FOMC, la Fed a ainsi délivré un message plus « hawkish » qu'attendu, indiquant qu'elle se préparait à débattre du « Tapering » (la réduction progressive de son programme d'achat d'actifs). Pour autant, elle ne prévoit pas de hausse des taux d'intérêt avant 2023. Du côté de la zone euro, la BCE a confirmé le maintien de l'orientation très accommodante de sa politique monétaire et sa volonté de préserver des conditions de financement favorables. Le « Tapering » n'est donc pas encore à l'ordre du jour et le PEPP devrait se poursuivre sur un rythme soutenu, proche de 80 milliards d'euros par mois. Les spreads de crédit mesurés par l'indice ICE Bofa 1-3 ans Euro Corporate se sont un peu resserrés en juin, -1 bp versus gov et -3 bps versus libor respectivement à 56 et 33 bps, soutenus notamment par les achats de dettes corporate réalisés par la BCE. Dans ce contexte, nous avons persisté à couvrir contre le risque de taux la majorité des maturités supérieures à 2/3 ans, afin de protéger le portefeuille contre la pentification de la courbe des taux. La sensibilité taux est restée stable à 0.61 en fin de mois. Toujours soucieux d'avoir un portefeuille granulaire nous poursuivons la diversification du portefeuille passant de 140 à 145 lignes réparties sur 106 émetteurs. Il en résulte une performance qui ressort à +0.02% soit Estr + 7 bps. Ce sont les « financières » qui sont les gagnantes avec +0.016% de contribution pour un poids de 24%, les « industriels » ne contribuent que pour 1.1% avec un poids de 31%. L'importante pondération d'Italie, 15%, offre quant à elle 0.007% de performance.

Juillet 2021

Juillet a marqué le début de la période estivale. Cependant, même si la publication des résultats des sociétés a rassuré/surpris les investisseurs (85% des entreprises ayant publié ont battu les attentes des analystes), les tensions entre les membres de l'OPEP ajouté au « ralentissement » de la croissance chinoise ainsi que la progression du variant Delta ont de nouveau inquiété les marchés financiers et entraîné un « flight to quality » sur les emprunts d'Etats aidé en cela par un discours accommodant des banquiers centraux. En effet, lors de la réunion de la réserve fédérale américaine, le 28 juillet, celle-ci a clairement annoncé que même si des progrès ont été faits, au niveau de la croissance économique et du marché de l'emploi, la FED continuerait à surveiller ces derniers lors des prochains meetings et que du chemin restait à accomplir (le manque de main d'œuvre et la pénurie de certains équipements, comme les puces électroniques entre autres., freinent la reprise US). De plus, M Powell a déclaré qu'il y aurait un délai « généreux » entre le moment où il annoncerait l'inflexion de la politique monétaire (diminution/arrêt des programmes d'achats) et sa mise en œuvre. De même, pour la banque centrale européenne, sa réunion du 22 juillet était l'occasion d'annoncer sa nouvelle orientation sur l'évolution future de sa politique monétaire (forward guidance) avec un objectif d'inflation non plus à 2% ou en dessous, mais autour de 2% (celle-ci pouvant donc être supérieure). De plus, elle n'exclut pas devoir, pour parvenir à ses fins, laisser temporairement l'inflation à un niveau supérieur à son objectif.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Enfin, la BCE a dévoilé qu'à l'automne, elle réfléchirait sur ses différents programmes d'achats de titres financiers, mais le montant de l'enveloppe du PEPP (1.850 milliards) n'est pas modifié pour autant et il sera maintenu au moins jusqu'à fin mars 2022 ou jusqu'au moment où elle jugera que la crise sanitaire liée au coronavirus sera terminée. Dans ce contexte, nous avons maintenu la sensibilité taux et crédit à des niveaux soutenus de respectivement 0.61 et 1.69. La partie supérieure à 2/3 ans reste majoritairement couverte pour se protéger d'un risque de pentification de la courbe. Toujours soucieux d'avoir un portefeuille plutôt granulaire, nous poursuivons sa diversification passant de 145 à 148 lignes réparties sur 105 émetteurs. Il en résulte une performance qui ressort à +0.10% soit Estr + 15 bps. Cette performance est principalement due à la composante crédit et la composante taux, tous les deux particulièrement favorables. En effet, l'indice « ICE BofA 1-3 Year Euro Corporate » s'est resserré de 6 bps versus Libor et l'emprunt 2 ans allemand de 10 bps sur la période.

Août 2021

Au mois d'août les taux d'intérêt se sont inscrits en hausse sensible, effaçant une bonne partie de la baisse observée au mois de juillet. La perspective que la FED réduise ses achats d'actifs (tapering) plus tôt que prévu, sous l'effet de données macroéconomiques (créations d'emploi et inflation) plus fortes qu'attendues, a servi de catalyseur à ce mouvement. La tonalité dovish du discours de M. Powell lors du Symposium de Jackson Hole (tapering progressif, conditionné à un environnement économique favorable et sans implication mécanique d'une hausse de taux) a permis de réduire la pression sur les taux américains (le 10 ans a clôturé à 1.27% après un plus haut sur le mois à 1.35%) mais n'a pas modifié la tendance sur les taux allemands : l'accélération de l'inflation en zone euro à 3% (plus haut depuis 10 ans), bien au-delà de la cible des 2% fixée par la BCE, a conduit le 10 ans allemand à clôturer le mois à -0.38% soit +8bps depuis fin juillet, tandis que le 2 ans clôturait à -0.73% (vs -0.78% fin juillet). En cette période estivale, l'activité sur le marché obligataire a été particulièrement faible, principalement en août. Les achats de titres réalisés par la BCE dans le cadre du CSPP (Corporate Sector Purchase Programme) n'ont représenté que 3.2Mds€, contre 5.5Mds€ en juillet, et la demande hors BCE s'est également inscrite en net retrait par rapport aux mois précédents. Cette faible dynamique de flux a pesé sur les spreads de crédit : l'indice ICE BofA Crédit Euro 1-3 ans s'écarte ainsi de 3bp sur le mois vs Libor, passant de 27 à 30 bps. En terme de gestion, nous avons maintenu la sensibilité taux et crédit à respectivement 0.62 et 1.65. La partie supérieure à 2 ans reste majoritairement couverte pour se protéger d'un risque de pentification de la courbe. La performance sur le mois d'août ressort à -0.05% soit Estr flat expliquée à la fois par la hausse du taux 2 ans ainsi que par l'élargissement des spreads de crédit.

Septembre 2021

La parenthèse de baisse des taux ouverte au mois de juillet s'est refermée en septembre : le 10 ans allemand est repassé juste au-dessus de -0.20% en fin de mois (après avoir touché -0.44% fin août), et le 10 ans américain a également gagné près de vingt points de base, passant de 1.30 à 1.48% sur le mois de septembre. Ce reflux de l'aversion au risque est à mettre au crédit de données macroéconomiques meilleures qu'attendu, ainsi qu'aux perspectives de normalisation des politiques monétaires des banques centrales. Ainsi la BCE a revu à la hausse ses prévisions économiques avec un taux de croissance en Zone Euro estimé à 5% pour 2021 (contre 4.7% auparavant) et un retour du PIB à son niveau pre-covid d'ici fin 2021. Le Conseil des gouverneurs a en conséquence pris la décision de ralentir le rythme d'achat du PEPP sur les prochains mois (autour de 70Md€/mois). Cependant, Christine Lagarde s'est montrée prudente dans son discours en soulignant que la décision n'était qu'un recalibrage et non un « tapering ». Les anticipations d'une hausse des taux ont par ailleurs été alimentées par la FED (qui devrait annoncer le début de son tapering d'ici la fin de l'année) et par la BOE, cette dernière ayant surpris les marchés en laissant la porte ouverte à une normalisation de sa politique de taux directeurs avant même la fin de son programme d'achats d'actifs. Enfin la question du caractère transitoire de l'inflation est au cœur des préoccupations des investisseurs et a conduit à une nette pentification des courbes de taux. La hausse des prix des matières premières et surtout de l'énergie (pétrole, gaz) accentuent en effet les craintes d'une inflation plus persistante que ne le prédisent les banques centrales. Le swap inflation 5 ans dans 5 ans de la zone euro est revenu sur un plus haut de 5 ans à 1.84%. Du côté du marché du crédit, les spreads sont restés quasi inchangés sur le mois. L'indice « ICE BofA 1-3 Year Euro Corporate » est resté stable à 29/30 bps vs Libor, en dépit de la résurgence de thèmes inquiétants, tels le possible défaut d'Evergrande en Chine ou encore le débat sur le relèvement du plafond de la dette américaine, qui ont provoqué un sell-off important sur les marchés actions. En terme de gestion, nous avons légèrement baissé la sensibilité taux à 0.55 et augmenté la sensibilité crédit à 1.70. La partie supérieure au bucket 1-3 ans reste majoritairement couverte pour se protéger d'un risque de pentification de la courbe.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Nous restons toujours soucieux d'avoir un portefeuille granulaire et poursuivons sa diversification passant de 149 lignes fin août à 153 lignes réparties sur 106 émetteurs. Il en résulte une performance sur le mois de septembre qui ressort à +0.02% soit Estr +7.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION - E (C) en devise EUR : 0,39% / -0,57% avec une Tracking Error de 0,32%
- Part AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION - I (C) en devise EUR : 0,34% / -0,57% avec une Tracking Error de 0,17%
- Part AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION - P (C) en devise EUR : 0,32% / -0,57% avec une Tracking Error de 0,36%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIÉES À LA CRISE COVID-19

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI M I-C	8 022 801,20	708 397,72
FRENCH REP 0.25% 25-11-20	3 001 080,00	3 000 060,00
FRAN GOVE ZCP 02-21	2 003 300,00	2 003 011,00
GOLD SACH GR E3R+1.0% 30-04-24	1 665 064,50	1 010 200,00
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	2 555 470,00	
ITALIE 5.50% 11/22	2 199 648,00	
ITALIE 3.75%06-010821	1 017 530,00	1 000 000,00
NESTLE FIN 0.0% 14-06-26 EMTN	1 153 105,00	501 820,00
GOLD SACH GR E3R+1.0% 19-03-26	1 014 180,00	610 662,00
ITAL BUON POL 0.95% 15-03-23	1 533 570,00	

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 05 mars 2021 Ajout Pour sélectionner les valeurs éligibles au sein de l'univers d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière combinée avec une analyse extra-financière. L'analyse extra-financière, basée sur des critères ESG, permet d'évaluer les sociétés sur leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en terme de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques et à sélectionner les sociétés les plus vertueuses. Le processus d'investissement prévoit ainsi : 1° l'encadrement préalable de l'univers d'investissement via l'exclusion des émetteurs non éligibles selon la politique d'exclusion d'Amundi et l'intégration d'une analyse financière 2° la construction d'un portefeuille basé sur la sélection de titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix et un suivi de la note ESG moyenne afin d'avoir une note ESG supérieure à l'univers d'investissement. Analyse extra-financière 1) Nature des critères ESG L'analyse est basée sur un ensemble de critères génériques à tous les émetteurs puis de critères spécifiques à chaque secteur. Parmi les critères génériques, nous analysons notamment : - La consommation d'énergie et l'émission de gaz à effets de serre, la protection de la biodiversité et de l'eau pour la dimension environnementale. - Le développement du capital humain, la gestion du travail et des restructurations, la santé et la sécurité, le dialogue social, les relations avec les clients et les fournisseurs, les communautés locales et le respect des droits de l'Homme pour la dimension sociale - L'indépendance du conseil, la qualité de l'Audit et des contrôles, la politique de rémunération, les droits des actionnaires, l'éthique globale et la Stratégie ESG pour la dimension de la gouvernance. En fonction des secteurs, des évaluations supplémentaires sur des critères spécifiques au niveau de la dimension environnementale et sociale peuvent être réalisées (ex : production d'énergies renouvelables pour les fournisseurs d'énergie, les véhicules écologiques et la sécurité des passagers pour l'industrie automobile ou encore la finance verte et les efforts entrepris pour favoriser l'accès aux services financiers dans le secteur bancaire). 2) Approche ESG L'intégration de facteurs de durabilité au sein du processus d'investissement se manifeste de la manière suivante : 1. application de la politique d'exclusion d'Amundi qui inclut les règles suivantes : les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...) ; les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial*, sans mesures correctives crédibles ; les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr). * United Nations Global Compact (UN Global Compact): "Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption. 2. application des règles d'intégration ESG suivantes : l'OPC intègre des critères ESG dans son processus d'investissement et vise en outre à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur au score ESG de son univers d'investissement. Le score ESG du portefeuille est la moyenne pondérée par les actifs du score ESG des émetteurs, basée sur le modèle de notation ESG d'Amundi ; taux de couverture des titres en portefeuille (i.e titres qui font l'objet d'une notation ESG) conformément à la position-recommandation 2020-03 de l'AMF selon le type d'instrument concerné. 3. mise en place d'une politique d'engagement actif afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique socialement responsable.

Le 05 mars 2021 Ajout L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement « Disclosure ». L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

Le 05 mars 2021 Ajout 1. Stratégies utilisées :

Le 05 mars 2021 Ajout Au regard du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du conseil du 08 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou cessation de fourniture de cet indice.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Le 05 mars 2021 Ajout L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le 05 mars 2021 Ajout Indice de référence applicable à l'objectif de gestion du fonds : L'administrateur de l'indice de référence EMMI (European Money Markets Institute) est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur de l'indice de référence : www.emmi-benchmarks.eu

Le 05 mars 2021 Ajout Risque en matière de durabilité : il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement

Le 05 mars 2021 Ajout Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») En tant qu'acteur des marchés financiers, la société de gestion de l'OPC est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (article 6 du Règlement), la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales dans le processus d'investissement (article 8 du Règlement) ou les objectifs d'investissement durable (article 9 du Règlement). Le risque en matière de durabilité est défini comme un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. L'investissement durable correspond à un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant l'utilisation d'énergie, d'énergies renouvelables, de matières premières, d'eau et de terres, en matière de production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ou en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.

Le 05 mars 2021 Modification Date de mise à jour du prospectus : 5 mars 2021

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Informations spécifiques

OPC à plus de 50%

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il peut investir à plus de 50% de son actif en titres d'autres OPC et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion des OPC pouvant être détenus.

Conformément à la réglementation et au cours de l'exercice écoulé, ces OPC ont présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la note détaillée et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global :

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 29,22%.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) et Loi de transition énergétique pour la croissance verte (Article 173 de la loi n°2015-992)

Dans l'ensemble de sa gestion active*, AMUNDI applique des règles strictes d'intégration des critères extra-financiers (ESG) qui constituent le socle de sa responsabilité :

- Pas d'investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication ou le commerce des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions prohibées par les conventions d'Ottawa et d'Oslo,
- Exclusion des entreprises produisant ou commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri,
- Exclusion des entreprises contrevenant gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial.

Par ailleurs, au cours de l'année 2017, AMUNDI met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac.

Le charbon étant le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine, AMUNDI a pris la décision de se désengager des entreprises (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport) réalisant plus de 30% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou, suite à une analyse qualitative et prospective, de certaines sociétés produisant 100 millions de tonnes et plus de charbon par an.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de AMUNDI (échelle de A à G, A étant la meilleure note et G la moins bonne).

Depuis 2018, Amundi limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac.

En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac.

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Société Générale Gestion sont disponibles sur son site Internet : <https://legroupe.amundi.com>.

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence*

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 4 février 2020, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2019 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2020.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2020, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (soit 1 414 collaborateurs au 31 décembre 2020) s'est élevé à 173 960 362 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 110 450 102 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 63 510 260 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2020, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 26 966 833 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 27 collaborateurs au 31 décembre 2020), 16 356 798 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 39 collaborateurs au 31 décembre 2020).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION (ex AMUNDI TRESO EURO QUALITE)

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Amundi Asset Management

90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

Aux porteurs de parts du FCP AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION (ex AMUNDI TRESO EURO QUALITE),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION (ex AMUNDI TRESO EURO QUALITE) constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 06 décembre 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Collas
Stéphane COLLAS

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Comptes annuels

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Actif au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	77 389 029,87	10 868 460,93
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	69 136 866,18	9 764 936,75
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	69 136 866,18	9 764 936,75
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	8 199 852,09	1 099 499,18
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 199 852,09	1 099 499,18
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays		
Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	52 311,60	4 025,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	42 230,00	4 025,00
Autres opérations	10 081,60	
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	88 039,09	13 992,39
Opérations de change à terme de devises		
Autres	88 039,09	13 992,39
COMPTES FINANCIERS	7 028 245,20	1 409 920,07
Liquidités	7 028 245,20	1 409 920,07
TOTAL DE L'ACTIF	84 505 314,16	12 292 373,39

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Passif au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	81 858 708,47	12 128 126,44
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a , b)	-120 950,60	33 313,14
Résultat de l'exercice (a , b)	611 960,03	110 363,49
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	82 349 717,90	12 271 803,07
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	44 438,94	11 128,42
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	44 438,94	11 128,42
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	42 230,00	4 025,00
Autres opérations	2 208,94	7 103,42
DETTES	2 111 157,32	9 441,90
Opérations de change à terme de devises		
Autres	2 111 157,32	9 441,90
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	84 505 314,16	12 292 373,39

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Hors-Bilan au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBS SCH 1220		2 133 510,00
EURO SCHATZ 1221	10 435 065,00	
XEUR FGBM BOB 1220		946 190,00
EURO BOBL 1221	6 881 430,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OIS/0.0/FIX/-0.351		1 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.50	1 400 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.54	1 600 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.36	1 500 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	3 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.52	3 200 000,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compte de Résultat au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		8,74
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	479 534,01	163 111,25
Produits sur titres de créances		-10 750,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme	435,11	6 016,36
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	479 969,12	158 386,35
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme	5 062,61	2 293,86
Charges sur dettes financières	41 932,70	7 488,24
Autres charges financières		
TOTAL (2)	46 995,31	9 782,10
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	432 973,81	148 604,25
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	-2 770,43	9 340,89
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	435 744,24	139 263,36
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	176 215,79	-28 899,87
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	611 960,03	110 363,49

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Annexes aux comptes annuels

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011165638 - AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION PC : Taux de frais maximum de 0,60%

FR0011159862 - AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION EC : Taux de frais maximum de 0,35%

FR0007007539 - AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION IC : Taux de frais maximum de 0,30%

Commission de surperformance

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé (net de frais de gestion fixes) du portefeuille et « l'actif de référence ». Cet actif de référence représente l'actif du portefeuille, mouvementé des montants de souscriptions/rachats à chaque valorisation, et valorisé selon la performance de l'indice de référence (Eonia Capitalisé). Cette comparaison est effectuée sur une période d'observation qui peut durer 1, 2 ou 3 ans.

La performance du fonds commun de placement est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative.

A l'issue de chaque année,

☞ si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la provision est perçue par la société de gestion (cette provision représentera 15% de la différence entre ces deux actifs) et une nouvelle période d'observation débute. Le niveau de l'actif de référence retenu pour la nouvelle période d'observation est alors réajusté au niveau de l'actif valorisé du fonds commun de placement.

☞ si l'actif valorisé du fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, aucune provision n'est constatée et la période d'observation se poursuit une année, en conservant le niveau initial d'actif de référence.

☞ A l'issue de la 3ème année, le niveau de l'actif de référence est automatiquement réajusté au niveau de l'actif valorisé du fonds (après prélèvement d'une provision le cas échéant), et une nouvelle période d'observation de 1 à 3 ans démarre.

☞

Dans le cas où l'actif valorisé du fonds commun de placement est inférieur à celui de l'actif de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Le point de départ de la première période d'observation pour la part I correspond à la date d'instauration de la commission de surperformance sur le fonds soit le 1er septembre 2008. La première période se terminera au plus tôt 1 an après l'instauration de la commission de surperformance, le jour d'établissement de la dernière valeur liquidative d'août 2009.

Pour les parts P et E le point de départ de la première période d'observation correspond à la date de création de ces parts soit le 21 décembre 2011. La première période se terminera au plus tôt 1 an après l'instauration de la commission de surperformance, le jour d'établissement de la dernière valeur liquidative de janvier 2013.

En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est prélevée immédiatement par la société de gestion.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION EC	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION IC	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION PC	Capitalisation	Capitalisation

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

2. Évolution de l'actif net au 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	12 271 803,07	2 299 243,47
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	106 286 603,35	28 554 552,12
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-36 296 522,96	-18 563 455,09
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 419,80	46 446,33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-59 345,46	-157 964,49
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	49 650,00	50 200,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-81 410,00	-48 865,00
Frais de transactions	-818,62	-623,86
Différences de change	18,00	-91,73
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-329 260,08	-24 687,48
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-358 797,00	-29 536,92
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	29 536,92	4 849,44
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	61 836,56	-22 214,56
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	51 502,00	-10 334,56
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	10 334,56	-11 880,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	435 744,24	139 263,36
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	82 349 717,90	12 271 803,07

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 197 721,70	3,88
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	65 939 144,48	80,08
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	69 136 866,18	83,96
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	28 016 495,00	34,02
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	28 016 495,00	34,02
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	65 939 144,48	80,07			3 197 721,70	3,88		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							7 028 245,20	8,53
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	28 016 495,00	34,02						
Autres opérations								

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	715 030,04	0,87	11 334 346,68	13,76	42 865 946,92	52,05	14 221 542,54	17,27		
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	7 028 245,20	8,53								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					18 235 065,00	22,14	9 781 430,00	11,88		
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	1 205,19		74,93					
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2021
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	87 582,70
	Autres créances	456,39
TOTAL DES CRÉANCES		88 039,09
DETTES		
	Achats à règlement différé	2 107 917,17
	Frais de gestion fixe	3 240,15
TOTAL DES DETTES		2 111 157,32
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-2 023 118,23

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION EC		
Parts souscrites durant l'exercice	11 081 479,553	106 286 092,36
Parts rachetées durant l'exercice	-3 775 926,607	-36 225 814,59
Solde net des souscriptions/rachats	7 305 552,946	70 060 277,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 514 280,151	
Part AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION IC		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-5,115	-70 192,48
Solde net des souscriptions/rachats	-5,115	-70 192,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	46,388	
Part AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION PC		
Parts souscrites durant l'exercice	4,902	510,99
Parts rachetées durant l'exercice	-4,948	-515,89
Solde net des souscriptions/rachats	-0,046	-4,90
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,498	

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION EC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION IC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION PC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2021
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION EC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 793,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,01
Frais de gestion variables	-8 627,75
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	70,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,01
Frais de gestion variables	-6,65
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION PC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables	-0,33
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/09/2021
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			8 199 852,09
Instruments financiers à terme	FR0011088657	AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI M I-C (*)	8 199 852,09
			10 700 000,00
	SWP024655302	OISEST/0.0/FIX/-0.36	1 500 000,00
	SWP024434501	OISEST/0.0/FIX/-0.50	1 400 000,00
	SWP024917701	OISEST/0.0/FIX/-0.52	3 200 000,00
	SWP024450901	OISEST/0.0/FIX/-0.54	1 600 000,00
	SWP024830801	OISEST/0.0/FIX/-0.57	3 000 000,00
Total des titres du groupe			18 899 852,09

(*) L'ensemble des éléments sont contractés par Amundi Finance

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	611 960,03	110 363,49
Total	611 960,03	110 363,49

	30/09/2021	30/09/2020
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION EC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	606 928,64	102 910,22
Total	606 928,64	102 910,22

	30/09/2021	30/09/2020
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	5 030,95	7 452,66
Total	5 030,95	7 452,66

	30/09/2021	30/09/2020
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION PC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,44	0,61
Total	0,44	0,61

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-120 950,60	33 313,14
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-120 950,60	33 313,14

	30/09/2021	30/09/2020
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION EC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-120 015,14	31 405,46
Total	-120 015,14	31 405,46

	30/09/2021	30/09/2020
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-935,20	1 907,26
Total	-935,20	1 907,26

	30/09/2021	30/09/2020
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION PC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,26	0,42
Total	-0,26	0,42

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Actif net Global en EUR	2 242 561,28	2 224 890,74	2 299 243,47	12 271 803,07	82 349 717,90
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION EC en EUR					
Actif net	19 461,94	19 271,13	19 133,90	11 566 872,79	81 712 648,75
Nombre de titres	2,000	2,000	2,000	1 208 727,205	8 514 280,151
Valeur liquidative unitaire	9 730,970	9 635,565	9 566,950	9,560	9,597
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-230,70	-200,81	-333,86	0,02	-0,01
Capitalisation unitaire sur résultat	151,19	148,00	121,53	0,08	0,07
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION IC en EUR					
Actif net	2 222 940,19	2 205 462,31	2 279 953,35	704 769,73	636 912,89
Nombre de titres	160,777	160,696	166,941	51,503	46,388
Valeur liquidative unitaire	13 826,230	13 724,438	13 657,240	13 684,050	13 730,121
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-327,44	-285,86	-476,28	37,03	-20,16
Capitalisation unitaire sur résultat	248,87	244,38	203,69	144,70	108,45
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION PC en EUR					
Actif net	159,15	157,30	156,22	160,55	156,26
Nombre de titres	1,498	1,498	1,498	1,544	1,498
Valeur liquidative unitaire	106,240	105,006	104,285	103,980	104,312
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,50	-2,18	-3,62	0,27	-0,17
Capitalisation unitaire sur résultat	1,71	1,78	1,86	0,39	0,29

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BAYER 0.05% 12-01-25	EUR	600 000	600 921,95	0,73
CONTINENTAL 0.0% 12-09-23	EUR	400 000	401 300,55	0,49
DAIMLER 1.625% 22-08-23	EUR	400 000	415 086,57	0,51
TLG IMMOBILIEEN AG 0.375% 23-09-22	EUR	300 000	301 472,34	0,37
VOLKSWAGEN BANK 1.25% 01-08-22	EUR	300 000	304 554,36	0,37
VOLKSWAGEN LEASING 0.0% 19-07-24	EUR	550 000	549 862,24	0,67
VOLKSWAGEN LEASING 0.0000010% 12-07-23	EUR	400 000	400 747,66	0,49
VOLKSWAGEN LEASING 0.5% 20-06-22	EUR	400 000	403 020,08	0,49
VOLKSWAGEN LEASING 2.625% 01/24	EUR	500 000	540 358,46	0,65
VONOVIA SE 0.0% 16-09-24 EMTN	EUR	200 000	200 703,20	0,24
VW 0 3/8 07/05/22	EUR	200 000	201 302,31	0,24
TOTAL ALLEMAGNE			4 319 329,72	5,25
AUSTRALIE				
BHP BILL 0.75% 28-10-22 EMTN	EUR	500 000	507 949,96	0,61
ORIGIN ENERGY FINANCE LTD 3.5% 04/10/2021	EUR	300 000	310 384,93	0,38
SCEN GRO 2.25% 16-07-24 EMTN	EUR	750 000	799 280,41	0,97
TOTAL AUSTRALIE			1 617 615,30	1,96
AUTRICHE				
ERSTBK 0.05 09/16/25	EUR	300 000	301 323,43	0,37
OMV AG 0.0% 16-06-23 EMTN	EUR	300 000	301 485,72	0,36
RBI AV 0 1/4 01/22/25	EUR	200 000	202 462,78	0,25
TELEKOM FINANZMANAGEMENT 4% 04/04/2022	EUR	300 000	312 440,92	0,38
TOTAL AUTRICHE			1 117 712,85	1,36
DANEMARK				
CARLSBERG BREWERIES A/S 2.5% 28/05/2024	EUR	500 000	537 011,27	0,66
DANBNK 0 7/8 05/22/23	EUR	300 000	306 004,12	0,37
JYSKE BANK DNK 0.625% 20-06-24	EUR	500 000	507 403,50	0,62
JYSKE BANK DNK 0.875% 03-12-21	EUR	200 000	201 879,91	0,24
NYKREDIT 0.25% 20-01-23 EMTN	EUR	350 000	352 933,58	0,42
TOTAL DANEMARK			1 905 232,38	2,31
ESPAGNE				
BBVA E3R+1.0% 09-09-23 EMTN	EUR	600 000	610 749,91	0,74
CAIXABANK 1.125% 12-01-23 EMTN	EUR	400 000	410 445,80	0,49
CAIXABANK 1.75% 24-10-23 EMTN	EUR	400 000	422 270,76	0,52
CRITERIA CAIXAHOLDING SAU 1.5% 10-05-23	EUR	100 000	103 297,32	0,13
NT CONS FIN 0.375% 17-01-25	EUR	300 000	304 538,47	0,37
TOTAL ESPAGNE			1 851 302,26	2,25
ETATS-UNIS				
ACE INA 0.3% 15-12-24	EUR	300 000	303 782,50	0,37

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AMERICAN HONDA FIN 1.6% 20-04-22	EUR	400 000	407 399,84	0,50
AT T 2.75% 19-05-23	EUR	340 000	360 415,32	0,44
BECTON DICKINSON AND 0.0000010% 13-08-23	EUR	200 000	200 591,65	0,25
BK AME 0.75% 26-07-23 EMTN	EUR	500 000	510 421,47	0,62
BK AMERICA E3R+1.0% 22-09-26	EUR	500 000	510 231,39	0,62
BK AMERICA E3R+1.0% 24-08-25	EUR	500 000	509 210,83	0,62
CITIGROUP 0.75% 26-10-23 EMTN	EUR	400 000	410 141,76	0,50
EXXON MOBIL 0.142% 26-06-24	EUR	400 000	403 747,51	0,49
GE 0.375% 17-05-22	EUR	400 000	402 209,66	0,48
GENERAL MOTORS FINANCIAL 0.2% 02-09-22	EUR	300 000	301 337,24	0,36
GOLD SAC 2.0% 27-07-23 EMTN	EUR	350 000	365 428,84	0,45
GOLD SACH GR E3R+1.0% 19-03-26	EUR	400 000	407 842,20	0,50
GOLD SACH GR E3R+1.0% 30-04-24	EUR	650 000	658 086,34	0,80
HONE INTL 1.3% 22-02-23	EUR	200 000	206 225,56	0,25
HONEYWELL INTL 0.0% 10-03-24	EUR	300 000	301 672,47	0,36
IBM INTL BUSI 1.25% 26-05-23	EUR	300 000	309 299,52	0,38
IBM INTL BUSINESS MACHINES 0.375% 31-01-23	EUR	300 000	303 757,27	0,37
IBM INTL BUSINESS MACHINES 0.875% 31-01-25	EUR	300 000	311 823,06	0,37
JPM C 1.5% 27-01-25 EMTN	EUR	400 000	425 496,74	0,52
K 0.8 11/17/22	EUR	300 000	305 972,45	0,37
MC DONALD S 1.0% 15-11-23	EUR	300 000	310 622,34	0,38
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 0.0% 15-03-23	EUR	200 000	201 068,21	0,24
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 0.0% 15-10-25	EUR	300 000	300 585,02	0,37
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 1.0% 02-12-22	EUR	500 000	512 185,65	0,62
MORG STAN CAP 1.75% 11-03-24	EUR	400 000	422 802,88	0,51
NGGLN 0 3/4 08/08/23	EUR	300 000	305 580,92	0,36
T 1.45 06/01/22	EUR	800 000	809 891,41	0,98
WELLS FARGO 2.25% 02/05/2023	EUR	400 000	419 817,60	0,51
WFC 2 1/8 06/04/24	EUR	300 000	320 379,46	0,39
TOTAL ETATS-UNIS			11 518 027,11	13,98
FINLANDE				
CRH FI SERV 1 0.875% 05-11-23	EUR	300 000	309 031,46	0,37
FORTUM OYJ 0.875% 27-02-23	EUR	500 000	510 125,13	0,62
OP CORPORATE BANK 0.375% 19-06-24	EUR	150 000	152 158,48	0,18
TOTAL FINLANDE			971 315,07	1,17
FRANCE				
AIRBUS GROUP SE 1.625% 07-04-25	EUR	200 000	212 934,58	0,26
ALD 0.375% 18-07-23 EMTN	EUR	200 000	202 279,29	0,24
ALD 0.375% 19-10-23 EMTN	EUR	300 000	304 416,58	0,37
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	EUR	600 000	598 177,07	0,73
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 30-09-24	EUR	600 000	601 274,33	0,73
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 11-05-26	EUR	900 000	897 639,33	1,09
BPCE 0.125% 04-12-24	EUR	500 000	505 683,90	0,61
BPCE 1.125% 18-01-23 EMTN	EUR	800 000	820 871,91	0,99

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CAPGEMINI SE 1.25% 15-04-22	EUR	400 000	405 233,52	0,49
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.75% 03-04-23	EUR	300 000	311 287,72	0,38
PERNOD RICARD ZCP 24-10-23	EUR	400 000	402 266,66	0,49
PSA BANQUE FRANCE 0.0% 22-01-25	EUR	600 000	599 784,29	0,73
PSA BANQUE FRANCE 0.5% 12-04-22	EUR	300 000	301 981,65	0,37
PSA BANQUE FRANCE 0.75% 19-04-23	EUR	300 000	305 346,43	0,37
RCI B 1.25% 08-06-22 EMTN	EUR	390 000	395 662,59	0,48
SG 0.5% 13-01-23 EMTN	EUR	300 000	304 003,13	0,37
SODEXO 0.5% 17-01-24	EUR	200 000	203 928,47	0,25
THALES 0.0% 31-05-22 EMTN	EUR	300 000	300 795,32	0,37
VIVENDI 0.0% 13-06-22 EMTN	EUR	400 000	400 922,75	0,48
TOTAL FRANCE			8 074 489,52	9,80
ILES CAIMANS				
CK HUTC FINA 1.25% 06-04-23	EUR	250 000	256 670,02	0,31
HUTCHISON WHAMPOA 3.625% 06/22	EUR	150 000	155 576,81	0,18
HUTC WHAM FIN 1.375% 31-10-21	EUR	200 000	202 765,20	0,25
TOTAL ILES CAIMANS			615 012,03	0,74
IRLANDE				
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.0% 16-04-24	EUR	300 000	300 282,33	0,36
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.125% 16-11-23	EUR	500 000	502 588,11	0,61
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.25% 28-02-23	EUR	400 000	402 920,97	0,49
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 18-09-23	EUR	500 000	505 358,84	0,61
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.625% 24-11-22	EUR	500 000	507 232,20	0,62
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 1.25% 21-06-22	EUR	200 000	202 703,08	0,25
TOTAL IRLANDE			2 421 085,53	2,94
ITALIE				
CASSA DEP 1.5% 20-04-23 EMTN	EUR	200 000	206 973,73	0,25
INTE 0.875% 27-06-22 EMTN	EUR	300 000	303 565,51	0,37
ISPIM 2 1/8 08/30/23	EUR	300 000	314 100,27	0,38
ISPIM 4 10/30/23	EUR	300 000	337 587,89	0,41
ITAL BUON POL 0.95% 15-03-23	EUR	1 500 000	1 530 702,97	1,86
ITALIE 4.5% 01/05/2023	EUR	1 200 000	1 316 330,35	1,60
ITALIE 5.50% 11/22	EUR	2 000 000	2 173 984,78	2,64
ITALIE 5% 03/22	EUR	800 000	821 380,42	0,99
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 01-08-26	EUR	500 000	496 545,00	0,60
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 15-01-24	EUR	1 000 000	1 006 975,00	1,23
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	2 500 000	2 551 700,54	3,10
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.6% 15-06-23	EUR	1 000 000	1 019 719,10	1,23
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.2% 01-04-22	EUR	1 000 000	1 014 482,21	1,23
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO ZCP 15-08-24	EUR	800 000	804 564,00	0,98
LEASYS ZCP 22-07-24	EUR	700 000	700 102,14	0,85
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.625% 27-09-22	EUR	400 000	403 909,30	0,50
TRNIM 0 7/8 02/02/22	EUR	400 000	404 086,74	0,49
UBIIM 0 3/4 10/17/22	EUR	500 000	509 459,41	0,62

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNICR 2.0% 04-03-23 EMTN	EUR	400 000	417 298,04	0,51
TOTAL ITALIE			16 333 467,40	19,84
JAPON				
ASAHI BREWERIES 0.01% 19-04-24	EUR	700 000	702 549,80	0,85
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP 0.339% 19-07-24	EUR	400 000	405 692,34	0,49
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.184% 13-04-26	EUR	400 000	399 907,28	0,49
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.956% 16-10-24	EUR	300 000	312 005,28	0,38
NTT FINANCE 0.01% 03-03-25	EUR	200 000	200 762,45	0,25
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 0.606% 18-01-22	EUR	400 000	402 977,86	0,49
TOTAL JAPON			2 423 895,01	2,95
LUXEMBOURG				
NESTLE FIN 0.0% 14-06-26 EMTN	EUR	650 000	652 047,74	0,79
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 0.0% 04-06-24	EUR	600 000	604 319,77	0,74
STELLANTIS 4.75% 150722	EUR	700 000	734 681,97	0,89
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.0% 14-06-24	EUR	400 000	400 318,42	0,49
TOTAL LUXEMBOURG			2 391 367,90	2,91
MEXIQUE				
AMER MOVI SAB 4.75% 28-06-22	EUR	500 000	524 880,35	0,64
TOTAL MEXIQUE			524 880,35	0,64
NORVEGE				
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.125% 11-09-24	EUR	700 000	703 769,41	0,85
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.125% 14-04-26	EUR	300 000	299 109,97	0,37
TELENOR AS 0.0% 25-09-23 EMTN	EUR	600 000	603 732,88	0,73
TOTAL NORVEGE			1 606 612,26	1,95
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 0.5% 17-07-23	EUR	500 000	508 198,79	0,62
ANNGR 0 7/8 06/10/22	EUR	300 000	303 565,85	0,37
BMW FIN 0.0% 11-01-26 EMTN	EUR	300 000	300 728,56	0,37
BMW FIN E3R+0.6% 24-06-22 EMTN	EUR	300 000	301 184,46	0,37
DAIMLER INTL FINANCE BV 0.625% 27-02-23	EUR	300 000	305 273,75	0,37
DIGITAL DUTCH FINCO BV 0.125% 15-10-22	EUR	300 000	301 466,59	0,37
ENEL FINANCE INTL NV 1.0% 16-09-24	EUR	300 000	310 135,88	0,37
INNOGY FINANCE BV 0.75% 30-11-22	EUR	400 000	406 463,61	0,49
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.75% 03-10-22	EUR	350 000	356 253,50	0,44
LSEG NETHERLANDS BV 0.0% 06-04-25	EUR	500 000	500 401,00	0,61
NIBC BANK NV 1.125% 19-04-23	EUR	300 000	307 812,05	0,37
NIBC BANK NV 1.5% 31-01-22	EUR	300 000	304 811,23	0,37
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 0.0% 22-04-25	EUR	700 000	701 000,68	0,85
PACCAR FINANCIAL EUROPE BV AUTRE V 01-03-26	EUR	200 000	200 416,57	0,24
WINTERSHALL DEA SCHWEIZ BV 0.452% 25-09-23	EUR	500 000	504 682,99	0,61
TOTAL PAYS-BAS			5 612 395,51	6,82
REPUBLIQUE DE COREE				
EIBKOR 0 09/21/23	EUR	100 000	100 535,50	0,13
THE EXP IMP KOREA 0.829% 27-04-25	EUR	200 000	207 875,62	0,25

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE			308 411,12	0,38
ROYAUME-UNI				
ASTRAZE 0.75% 12-05-24 EMTN	EUR	300 000	308 256,29	0,37
BARCLAYS 1.875% 08-12-23 EMTN	EUR	400 000	424 423,15	0,52
BRITISH 1.125% 10-03-23 EMTN	EUR	500 000	513 272,58	0,62
COCA EURO PAR 1.125% 26-05-24	EUR	399 000	413 634,25	0,50
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 0.375% 28-01-25	EUR	400 000	406 604,31	0,50
NATWEST MKTS 1.125% 14-06-23	EUR	300 000	308 111,78	0,38
ROYA BK 2.5% 22-03-23 EMTN	EUR	300 000	315 891,82	0,38
SCOT AND 1.75% 08-09-23 EMTN	EUR	300 000	311 737,00	0,38
TOTAL ROYAUME-UNI			3 001 931,18	3,65
SUEDE				
SCANIA CV AB 0.0% 23-11-22	EUR	700 000	701 587,36	0,85
SCANIA CV AB 0.125% 13-02-23	EUR	800 000	803 686,22	0,97
SCANIA CV AB 0.5% 06-10-23	EUR	400 000	406 780,95	0,50
TELIASONERA 4%11-220322 EMTN	EUR	200 000	208 316,90	0,25
VLVY 0 02/11/23	EUR	200 000	200 875,87	0,25
VOLVO TREASURY AB 0.125% 17-09-24	EUR	200 000	201 536,38	0,24
TOTAL SUEDE			2 522 783,68	3,06
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			69 136 866,18	83,96
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			69 136 866,18	83,96
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI M I-C	EUR	81,011	8 199 852,09	9,95
TOTAL FRANCE			8 199 852,09	9,95
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			8 199 852,09	9,95
TOTAL Organismes de placement collectif			8 199 852,09	9,95

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 1221	EUR	-51	35 140,00	0,04
EURO SCHATZ 1221	EUR	-93	7 090,00	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			42 230,00	0,05
TOTAL Engagements à terme fermes			42 230,00	0,05
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
OISEST/0.0/FIX/-0.36	EUR	1 500 000	-2 208,94	
OISEST/0.0/FIX/-0.50	EUR	1 400 000	1 495,31	
OISEST/0.0/FIX/-0.52	EUR	3 200 000	769,57	
OISEST/0.0/FIX/-0.54	EUR	1 600 000	891,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	3 000 000	6 925,72	0,01
TOTAL Swaps de taux			7 872,66	0,01
TOTAL Autres instruments financiers à terme			7 872,66	0,01
TOTAL Instruments financier à terme			50 102,66	0,06
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-42 230	-42 230,00	-0,05
TOTAL Appel de marge			-42 230,00	-0,05
Créances			88 039,09	0,11
Dettes			-2 111 157,32	-2,56
Comptes financiers			7 028 245,20	8,53
Actif net			82 349 717,90	100,00

Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION EC	EUR	8 514 280,151	9,597
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION PC	EUR	1,498	104,312
Parts AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION IC	EUR	46,388	13 730,121

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Annexe(s)

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

Classe E - Code ISIN : (C) FR0011159862

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion.

En souscrivant à AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION - E, vous investissez essentiellement dans des produits de taux libellés en euro.

L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser une performance annuelle supérieure à celle de son indice de référence, l'€STER capitalisé, qui représente le taux du marché monétaire euro quotidien, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne principalement des obligations privées ou publiques émises en euro.

La gestion pourra recourir, de façon non exhaustive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation Standards & Poors et Fitch ou allant de Aaa à Baa3 dans l'échelle de Moody's, ou jugée équivalente par la société de gestion.

Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre 0 et 2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

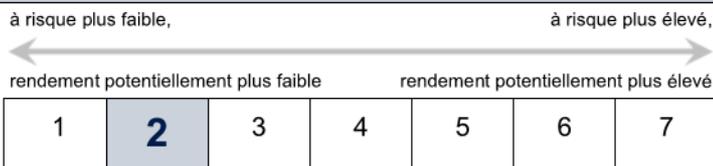
Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 an.

Profil de risque et de rendement



Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées de maturité courte en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION

Classe P - Code ISIN : (C) FR0011165638

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

En souscrivant à AMUNDI SHORT TERM YIELD SOLUTION - P, vous investissez essentiellement dans des produits de taux libellés en euro.

L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser une performance annuelle supérieure à celle de son indice de référence, l'€STER capitalisé, qui représente le taux du marché monétaire euro quotidien, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne principalement des obligations privées ou publiques émises en euro.

Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion.

La gestion pourra recourir, de façon non exhaustive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation Standards & Poors et Fitch ou allant de Aaa à Baa3 dans l'échelle de Moody's, ou jugée équivalente par la société de gestion.

Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre 0 et 2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 an.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	----------	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées de maturité courte en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com

